

Brochure Technique Région Sud

SAISON 2022/2023



Gym Acrobatique
Gym Acrobatique

Teamgym
Teamgym



GYM ACROBATIQUE

FORMATION DE GYMNASTES ET DE CADRES

Le Comité Régional met en place 2 regroupements régionaux jumelés à la formation de cadres.

Sur demande et selon les besoins des clubs, nous proposerons une formation personnalisée:

1. Pour vos techniciens, salariés ou bénévoles (TEAMGYM, GAC, AEROBIC)
 2. INTERVENTIONS DES EXPERTS DANS VOTRE CLUB :
 - Sur les différents niveaux de pratique : animation / fédéral / performance
 - Sur les secteurs : technique / jugement ...
- **Stage 1** : Le Samedi 15 Octobre 2022 à Gap = Découverte de la GAC
Ouvert à tous les clubs qui pratiquent la GAC mais aussi aux clubs qui souhaitent s'informer, créer ou développer cette discipline au sein de leur club. Les gymnastes doivent venir avec un entraîneur référent.
 - **Stage 2** : Le Samedi 14 Janvier 2023 à Gap = Préparation aux compétitions
Stage réservé aux clubs ayant des formations en compétition. Le stage se déroulera sur Gap. Si un club GAC (ou autre) est capable d'accueillir ce stage dans de bonne condition, il peut prendre contact avec le responsable (Jean Christophe Arrighi).

FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1 et 2.

- ❑ Candidature : Etre licencié FFGym 2023
Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)

- ❑ Inscription **avant le 8 Septembre 2022**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- ❑ Formations : **Le 12 et 13 novembre 2022**
Le 3 et 4 décembre 2022
- ❑ Formation et Examen : **Le 4 décembre 2022**

COMPÉTITIONS

GENERALITES

Cette saison, nous organisons 3 compétitions en Gymnastique Acrobatique (**ouvert aux filières « Fédérale A et B, Nationale »**) :

- **Championnat Interdépartemental** : le 04 ou 05 Février 2023 (Fédérale A, Fédérale B, Nationale B)
- **Championnat Régional** : le 11 ou 12 Mars 2023 (Fédérale A, Fédérale B, Nationale B)
- **Championnat Inter-Régional (sélective 2)** : le 18 ou 19 mars 2023 (Performance et Elite)

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Tout duo, trio ou quatuor non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs en Gym Acrobatique pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

• Contrôle des licences :

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

• Informations :

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant. (cf *Règlement Technique FFG*).

Rappel !

- **LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).
- **MUSIQUE** : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 »**.

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

LES DIFFÉRENTES FILIÈRES

Il existe 3 niveaux de pratique de compétition : ATTENTION, changement des programmes de compétition pour la saison 2022 – 2024. *Pour toutes informations complémentaires, consulter la brochure technique FFGym et la lettre FFGym 2022-2023.*

- **Le niveau FEDERAL avec les filières « Fédérale B et Fédéral A »**
 - **Fédéral B 7-13 ans** avec comme formation possible DUO, TRIO et QUATUOR.
 - **Fédéral B Toutes Catégories** avec comme formation possible DUO et TRIO.
 - **Fédéral A 7-14 ans** avec comme formation possible DUO et TRIO.
 - **Fédéral A Toutes Catégories** avec comme formation possible DUO, TRIO et QUATUOR.
Niveau de pratique destiné aux gymnastes débutants et initiés dont la finalité est le Trophée Fédéral. Elle est basée sur un principe d'accès au plus grand nombre à la discipline.
- **Le niveau PERFORMANCE avec les filières « Nationale B et Nationale A »**
 - **Nationale B 8-15 ans** avec comme formation possible DUO F, DUO H & Mx, TRIO F.
 - **Nationale B Toutes Catégories** (9 ans et plus) avec comme formation possible DUO F, DUO H & Mx, TRIO F, QUATUOR H & Mx.
 - **Nationale A** (10 ans et plus) avec comme formation possible DUO F, DUO H, DUO Mx, TRIO F, QUATUOR H.
Niveau de pratique destiné aux gymnastes initiés et confirmés dont la finalité est Championnat de France Nationale B / Nationale A. Il s'agit ici d'une logique compétitive.
- **Le niveau ELITE** (voir brochure technique) destinée aux gymnastes confirmés et experts dont la finalité est le Championnat de France Elite. C'est la filière d'accès au haut niveau. (CF brochure technique).

Les Catégories saison 2022 – 2023 :

Ces filières ont été réorganisées et de nouvelles catégories ont été créées afin de favoriser les passerelles entre les programmes. Les principes de progression ont encore été renforcés.

Pour toutes les compétitions, le nombre et le niveau des juges doit respecter la réglementation fédérale.

Le nombre de juge convoqué dépend du nombre de formation engagée.

- Filière Fédéral A et B : niveau 1 (sauf la 1^{ère} année de participation)
- Filière Nationale B : niveau 2 minimum
- Filière Nationale A : niveau 3 minimum
- Filière Elite : niveau 4 minimum

Pour les nouveaux clubs : aucune obligation de présenter un juge aux compétitions pour la 1^{ère} année de participation.

JURY

Absence de juge : Une amende de **305 €**, au niveau inter-département et régional, sera à régler avant l'entrée en compétition de la formation concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée. (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

TEAMGYM

FORMATION PERSONNALISEE

Sur demande et selon les besoins des clubs, nous proposerons une formation personnalisée:

3. Pour vos techniciens, salariés ou bénévoles (TEAMGYM, GAC, AEROBIC)
4. INTERVENTIONS DES EXPERTS DANS VOTRE CLUB :
 - Sur les différents niveaux de pratique : animation / fédéral / performance
 - Sur les secteurs : technique / jugement ...

FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

FORMATION NIVEAUX 1 - 2 - 3

Nous demandons à tous les clubs avec un projet Teamgym sur la saison 2022-2023 d'inscrire un cadre à la formation de juges

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1, 2 et 3.

- Candidature : Etre licencié FFGym 2023
Niveaux 1 et 2 : être né en 2008, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Niveau 3 : être né en 2006, l'âge exigé pour l'examen (16 ans)

- Inscription **avant le 8 Septembre 2022**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- Formations : **Niveaux 1 et 2 :**
 - Le Samedi 8 Octobre 2022 (formation)
 - Le 15 et 16 Octobre 2022 (formation + examen)**Niveau 3 :**
 - Le Dimanche 20 Novembre 2022 (formation)
 - Le 3 et 4 Décembre 2022 (formation + examen)
- Examens : **Niveaux 1 et 2 : le Dimanche 16 Octobre 2022** (à la suite de la formation)
Niveau 3 : Le Dimanche 4 Décembre 2022 (à la suite de la formation)

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2023, Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*). La brochure technique, la brochure des programmes et celle des juges sont nécessaires pour la formation.

COMPÉTITIONS

GENERALITES

Cette saison, nous organisons 2 compétitions en TEAMGYM (ouvert aux filières « Fédérale et Performance ») :

- **Championnat Interdépartemental** : 4 ou 5 Février 2023
- **Championnat Régional** : 11 ou 12 Mars 2023

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Toute équipe non inscrite aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs de Teamgym pourront consulter sur le site du Comité Régional.

✓ 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **CONTROLE DES LICENCES :**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

- **MULTI DISCIPLINE :**

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.

(cf Règlement Technique FFG)

Rappel !

- **LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)
- **MUSIQUE** : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 »**.

Nous vous demanderons tout de même d'emporter une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

- **JURY :**

Absence de juge : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

PENSEZ A FORMER VOS JUGES EN DEBUT DE SAISON !